

# Le collège-bibliothèque, une solution cadre

par Raymond BOUCHER \*

## L'enseignement supérieur en mutation

Il semble y avoir aujourd'hui un consentement universel que le système traditionnel d'enseignement supérieur ne rencontre plus les besoins éducatifs d'une société qui change de plus en plus rapidement. Les étudiants ne reçoivent pas maintenant la qualité d'éducation qu'ils seraient en droit d'attendre et dont la société a besoin pour satisfaire ses propres intérêts et les leurs. Les professeurs souffrent d'une tension entre les exigences de l'enseignement et les exigences de la recherche. Il semble qu'il soit au-dessus de la capacité humaine de rencontrer à la fois ces deux catégories d'exigences d'une façon adéquate, si l'enseignement et la recherche continuent à être pratiqués selon les schèmes traditionnels.

C'est en ces termes que le grand historien anglais Arnold Toynbee commence la préface d'un livre important paru l'an dernier aux États-Unis <sup>1</sup>.

Toynbee montre ensuite que trois facteurs importants appellent des changements radicaux dans la conception de l'enseignement supérieur. 1. L'accessibilité de l'enseignement supérieur à tous appelle une diversification encore plus grande des programmes d'études. 2. La spécialisation devenue nécessaire par suite de l'accumulation des connaissances a comme conséquence de donner une vue myope et distordue

du monde. Un spécialiste efficace a trop souvent difficulté à s'intégrer dans la société comme citoyen et comme personne humaine. 3. Le rythme accéléré du changement amené par le développement intensif des sciences et de la technologie a déjà brisé, dans certaines professions, la division chronologique entre le temps de formation et le temps de la pratique. C'est-à-dire que l'éducation doit être permanente, si le praticien veut se tenir à jour; il devrait être, mais dans un sens bien différent de celui que nous avons aujourd'hui, un étudiant « post-gradué » toute sa vie.

Toynbee propose deux changements importants dans le caractère et les méthodes de l'enseignement supérieur pour résoudre ces problèmes. 1. Une nouvelle conception de l'enseignement « post-gradué ». Celui-ci devrait faire contrepoids à la spécialisation et non l'accentuer. Il devrait être principalement consacré à une préparation générale à la vie. Il pourrait aussi avantageusement constituer une occupation à temps partiel combinée avec du travail professionnel à temps partiel et une éducation professionnelle permanente, également à temps partiel, qui irait de pair avec la pratique. 2. L'éducation doit durer toute la vie et être le plus tôt possible autonome. L'enseignement traditionnel a été un endoctrinement autoritaire d'un étudiant par un professeur. Le contenu de cet enseignement était un ensemble fixe et limité de connaissances plus ou moins immuables. Il faut désormais apprendre à l'enfant, dès ses premières années d'études, à vivre avec cette vérité inconfortable que nos con-

\* L'auteur est directeur de la bibliothèque au collège de La Pocatière et responsable du groupe de travail des Directeurs de bibliothèque au CADRE.

1. Arnold TOYNBEE, *Campus 1980; The Shape of the Future in American Higher Education*, edited by Alvin C. Eurich New York, Delacorte Press, 1968.

naissances sont incomplètes, douteuses et provisoires. Inculquer à l'enfant une indépendance intellectuelle le plus tôt possible devrait être l'objectif de l'éducation. L'élève devrait être son propre professeur et le professeur devrait se transformer d'abord en catalyseur et ensuite en guide. Cela aura pour effet d'alléger la charge des professeurs et d'améliorer les relations entre professeurs et étudiants. On donnera à l'étudiant l'initiative de sa propre éducation le plus tôt possible, soit avant la fin de ses études secondaires.

Plusieurs collaborateurs de cet ouvrage de prospective développent ces idées forces lorsqu'ils parlent du programme d'études, de l'organisation de l'enseignement, de la technologie de l'enseignement et du campus. Il est assez significatif que des éducateurs américains et un historien anglais s'entendent sur les grandes lignes de l'organisation de l'enseignement en 1980.

Pour résoudre quelques-uns des maux dont souffre notre système d'enseignement au Québec, nous aurions intérêt à nous pencher sur les conclusions de la prospective que fait cet ouvrage. Je souligne quelques-uns de ces maux. 1. Un enseignement dépersonnalisé: quand un professeur consacre la majeure partie de son temps à donner des cours magistraux, ce qui l'empêche d'avoir des contacts vraiment humains avec ses étudiants. 2. La rareté de vrais maîtres et l'obligation, pour les nouveaux enseignants, de bâtir chacun leurs cours et de commencer à zéro. 3. La rigidité que constitue le groupe-classe mal ajusté aux besoins et aux différences individuelles des étudiants. 4. La rigidité et la minuterie des programmes d'études et enfin 5. le coût sans cesse croissant de l'enseignement supérieur.

### **Une solution cadre : le collège-bibliothèque**

Concrètement, dans quel cadre matériel va s'opérer ce renouvellement de l'enseignement supérieur? Dans l'ouvrage précité, c'est M. Gores, président de *Educational Facilities Laboratories*, filiale de la Fondation Ford, fondée pour promouvoir la recherche et l'expérimentation dans le domaine des constructions et de l'équipement scolaire, qui traite de ce sujet.

Les changements dans les méthodes d'enseignement vont reléguer la salle de cours au second rang comme centre d'acquisition des connaissances; elle sera remplacée par la bibliothèque. Avec le très grand nombre d'inscriptions recouvrant un large éventail d'aptitudes, l'enseignement de groupe dans une salle de cours axée

sur l'élève moyen deviendra moins tenable. L'étude personnelle, réservée largement jusqu'ici à l'étudiant doué, deviendra de règle pour tous les étudiants, peu importe leurs talents, permettant à chacun de progresser selon son rythme. Les nouveaux collèges se développeront en utilisant le concept de collège-bibliothèque et de nouveaux programmes surgiront dans les institutions plus anciennes basées également sur le même concept.

Ces changements se refléteront physiquement sur le campus par une réduction de l'espace total réservé aux classes et un accroissement de l'espace réservé à la bibliothèque.

Physiquement, le collège-bibliothèque c'est d'abord une bibliothèque renfermant toutes les sources du savoir et faisant place aux lecteurs individuels en fournissant à la majorité des étudiants une cabine de travail individuelle équipée pour l'utilisation des divers « média ». Cette bibliothèque est entourée des bureaux des professeurs, séminaires et laboratoires ou encore, elle les intègre sous son toit. Elle sera située à l'endroit le plus accessible du campus.

Pédagogiquement, le collège-bibliothèque est essentiellement basé sur l'étude personnelle de l'étudiant guidé par le professeur qui lui enseigne comment acquérir le savoir transmis par une grande variété de « média ».

### **Collège-bibliothèque et centre de documentation et d'étude**

Faut-il encore, en 1970, utiliser le terme bibliothèque pour désigner l'endroit où sont logés l'ensemble des différents « média », la documentation sous quelque forme qu'elle se présente, l'appareillage que nécessite sa manipulation? Dans *Campus 1980*, M. Gores, qu'on ne peut soupçonner de boudier la documentation non imprimée, s'exprime ainsi sur le sujet : « Vers 1980 les collèges et les universités seront bien engagés sur la voie de devenir principalement des bibliothèques — un terme honnête qui ne devrait pas être remplacé par une nomenclature éphémère et tapageuse telle que *communications center*, *instructional-materials center*, *learning center*. » Aucun de ces termes d'ailleurs ne rend aussi bien l'idée que l'institution est principalement une bibliothèque. La bibliothèque de 1980 sera aussi différente de celle de 1960 que cette dernière l'est de la Bibliothèque d'Alexandrie. C'est tout le problème de l'évolution de la signification des mots et de la multiplicité des sens que peut recouvrir un même terme. Ouvrez le petit Robert au mot « bureau » et vous verrez que ce terme issu du mot « bure », « tapis de table », désigne à la fois une table de travail, la pièce où est installée cette

table, le lieu de travail des employés d'une entreprise, un service, l'ensemble des employés d'un service et les dirigeants d'un service ou d'une entreprise.

De même les mots livre et bibliothèque ont évolué au cours des âges. Au début, les bibliothèques ne contenaient que des manuscrits si bien qu'à la parution des premiers imprimés, ils ne furent pas jugés dignes d'entrer dans les bibliothèques. C'est ainsi qu'un bibliothécaire de monastère du XV<sup>e</sup> siècle déclarait : « Ma bibliothèque est une vraie bibliothèque ; on y trouvera des manuscrits, mais aucune de ces reproductions à la machine qu'on a l'audace d'appeler livres. » Il est aujourd'hui admis que les bibliothèques doivent offrir la documentation sous quelque forme qu'elle se présente; elles doivent fournir en même temps des appareils nécessaires à leur audition ou à leur visionnement. C'est ce qui a conduit M. Shores, le grand promoteur du collège-bibliothèque aux États-Unis, à inventer le terme *generic book*, le livre générique qu'il définit ainsi : « La somme totale des possibilités de communications de l'homme. » Voici comment il classifie selon leur présentation extérieure les différents genres de livres pour employer son expression: 1. *Documents imprimés* : manuels, ouvrages de référence, livres de lecture, suites et périodiques ; 2. *Documents graphiques* : cartes, images, objets ; 3. *Documents à projeter*: diapositives, films fixes, transparents, films, microtextes; 4. *Documents sonores ou télétransmissibles* : disques, rubans, radios, appareils de télévision; 5. *Ressources communautaires tant naturelles qu'humaines ou sociales*; 6. *Documents programmés*: imprimés, machines à enseigner, ordinateurs.

Quelle que soit l'expression qu'on emploie, collège-bibliothèque, centre de documentation et d'étude, il faudra que les divers « média » soient réunis sous une administration unique.

C'est une erreur de vouloir, dans nos institutions organiser comme des services autonomes, par exemple 1. une audio-vidéothèque, rattachée ou non, qui garderait les documents audio-visuels, 2. un centre audio-visuel qui s'occuperait du prêt et de l'entretien des appareils audio-visuels et 3. un centre de production des moyens audio-visuels. Sans doute faut-il des spécialistes pour s'occuper de l'audio-visuel, mais les « média », quels qu'ils soient, doivent tous se retrouver sous la même administration de même que les appareils qui les produisent et ceux qu'on utilise pour les projeter ou les écouter.

Pour se bien comprendre, pour pouvoir travailler ensemble efficacement, les spécialistes du livre et ceux

de l'audio-visuel devront avoir reçu une formation de base commune dans les sciences de l'information. Ceux qui sont en contact avec les professeurs et les étudiants devront, de plus, suivre des cours de psychopédagogie.

## Organisation d'un cours selon la formule du collège-bibliothèque

Pour illustrer le fonctionnement concret d'un cours selon l'esprit du collège-bibliothèque, voici une rapide esquisse du déroulement d'un cours de botanique mis au point par le professeur Postlethwait de *Purdue University*. Il voulait au début aider les élèves plus lents à comprendre; il s'aperçut très tôt que les principes de cette méthode étaient valables pour tous les étudiants. De fait, comparativement à la méthode traditionnelle d'enseignement de groupe, le système *audio-tutorial* diminue sensiblement les échecs et augmente les résultats de tous. C'est une nouvelle conception de l'enseignement. Il n'y a plus de cours magistral traditionnel suivi de périodes de laboratoire en groupes et de récitation pour tous. Tout ce qui est enrégimentation et passivité est éliminé. On veut respecter le rythme de l'étudiant, lui donner l'initiative de fixer les modalités d'acquisition du savoir, faciliter les contacts individuels et en petits groupes avec le professeur. C'est de plus une méthode d'acquisition du savoir à multiples facettes, multisensorielle, grâce à l'usage de rubans magnétiques, de textes, de manuels, de films, de spécimens et d'expériences de laboratoire. Chaque individu répond différemment aux différentes sortes de moyens de communication. Certains étudiants apprendront mieux en lisant, d'autres en manipulant des spécimens ou en faisant des expériences.

Dans une pièce de vingt-cinq sur quarante pieds sont disposées, au centre, une grande table de manipulation et, en périphérie, trente-trois cabines d'étude individuelles munies de magnétophones avec écouteurs, d'un projecteur huit mm et de petits spécimens se rapportant aux cours de la semaine; le matériel le plus encombrant est sur la grande table de manipulation. Ce laboratoire est ouvert de treize à quinze heures par jour et l'étudiant peut y venir à volonté, aussi souvent et aussi longtemps qu'il le désire. Le ruban magnétique, enregistré par le professeur titulaire du cours, guide l'étudiant à travers les multiples activités qu'il aura à faire dans ce laboratoire-centre d'études: lire une partie de son manuel, regarder un film, amasser des données à partir du matériel de démonstration, observer au microscope, tracer un

diagramme, faire un exercice dans son cahier de laboratoire, etc. Si l'étudiant a des difficultés à maîtriser la matière, il peut répéter l'audition du ruban magnétique aussi souvent que c'est nécessaire. S'il a besoin d'explications, un professeur est là, au laboratoire, pour l'aider. Nous venons de décrire la phase la plus importante du travail étudiant, le travail personnel en laboratoire-centre d'études. Cette pièce remplace la salle de cours traditionnelle et le laboratoire.

La seconde phase du travail étudiant est la réunion en petits groupes de huit étudiants. Le principe pédagogique à la base de cette seconde phase est le suivant: on ne maîtrise bien un sujet que lorsqu'on se prépare à l'enseigner. Chaque étudiant est invité à parler sur une partie du cours, sans savoir laquelle, avant le séminaire. Il doit montrer le lien entre la partie qu'il a à traiter et les objectifs du cours, insister sur l'intérêt qui l'a animé pendant son travail et colorer son exposé avec ses expériences particulières. Les autres étudiants discutent de l'exposé et le complètent au besoin. Ces huit exposés durent environ trente minutes, le dernier quart d'heure étant consacré à une brève récitation écrite.

La troisième activité du travail étudiant est la réunion générale de tous les étudiants qui suivent le même cours. Elle se situe peu après la fin de la semaine où s'est effectué le travail personnel en laboratoire. C'est le professeur titulaire qui est en charge de cette réunion. Il y effectue différentes activités qui conviennent mieux à de larges groupes: films, professeurs invités, examens importants.

L'étudiant sera appelé à effectuer d'autres activités, comme un projet de recherche, un travail long.

## Avantages du système audio-tutorial

Il est important de ne pas confondre ce système avec l'usage qu'on peut faire du magnétophone pour remplacer le professeur dans la classe. C'est en fait la programmation d'une séquence d'activités d'étude grâce à la voix du professeur titulaire. Contrairement à d'autres « média », l'étudiant a le contrôle du rythme auquel il procède dans l'acquisition du savoir; il a l'occasion de répéter une séquence aussi souvent qu'il le désire; surtout, le système intègre plusieurs approches du savoir: manipulation de spécimens, expérience, manipulation du microscope, travaux de recherche, etc. La voix du professeur n'est qu'un guide dans l'accomplissement d'exercices, d'expérience, de

collecte de données et d'analyse de ces données. Ce système a donc une souplesse et une richesse supérieures à ceux qui n'utilisent qu'un seul « média » à la fois et qui s'adressent à un groupe d'étudiants plutôt qu'à chaque individu. En conclusion, on pourrait schématiser ainsi les caractéristiques du système *audio-tutorial*:

1. L'accent est placé sur l'acquisition du savoir par l'étudiant plutôt que sur l'enseignement.

2. L'étudiant peut adapter le rythme d'étude à sa capacité d'assimilation. L'étudiant doué peut utiliser au mieux son temps: il n'est pas ennuyé par les répétitions inutiles d'une information qu'il a déjà acquise, mais il peut librement choisir des activités qui l'intéressent davantage.

3. L'étudiant peut choisir la période d'écoute qui lui convient le mieux.

4. Le professeur peut accorder plus d'attention à chaque étudiant.

5. Les problèmes d'horaires sont simplifiés. Les périodes d'étude personnelle sont à la discrétion de l'étudiant qui a accès aux cabines d'études durant quinze heures par jour.

6. On peut loger plus d'étudiants dans un espace plus restreint.

7. Le système requiert un personnel moins nombreux et, pour certaines activités, du personnel moins qualifié.

J'ai voulu montrer par le biais d'un cours en biologie, ce qu'est l'enseignement individualisé dans la formule collège-bibliothèque. Il est bien évident que dans d'autres disciplines les modalités de cette nouvelle pédagogie varieront grandement. Alors que dans les domaines scientifiques on utilisera une pédagogie se rapprochant du système *audio-tutorial*, dans les sciences humaines on aura diverses formules qui doseront de façon variable les cours magistraux enregistrés, les lectures dirigées et les séminaires.

## Corps professoral et bibliothécaires

Que deviennent, dans un tel contexte, les professeurs et les bibliothécaires? Si la théorie du collège-bibliothèque consistait à demander aux professeurs de donner un peu moins de cours et un peu plus de travaux personnels aux étudiants et aux bibliothécaires de s'occuper un peu moins d'administration et de services techniques pour être plus disponibles afin d'initier les étudiants à l'utilisation de la bibliothèque,

Il n'y aurait au fond rien de changé dans la conception fondamentale de notre système d'enseignement. Mais le collège-bibliothèque est plus que cela. C'est une nouvelle conception de l'éducation où *ce n'est plus l'enseignement qui est l'acte primordial du processus mais bien l'acquisition du savoir par l'étudiant*. Le cours magistral, le cours-synthèse du professeur n'est plus qu'un des « média », qu'une des sources du savoir. C'est au fond toute une mentalité que nous devons changer chez les administrateurs, les professeurs et les bibliothécaires. Sans oublier les étiquettes système « d'enseignement », maison « d'enseignement ».

Le nouveau rôle du professeur, dans le collège-bibliothèque, c'est d'être non plus le dispensateur du savoir, mais le *guide expert de l'étudiant* dans les vastes domaines des sciences et des ressources accumulées dans la bibliothèque. Il devrait être non seulement un spécialiste dans son domaine mais avoir des connaissances bibliographiques approfondies. Il devrait connaître à fond les sources écrites ou enregistrées sous les formes les plus variées ainsi que les ressources de la bibliothèque de l'institution, leur contenu et leur niveau.

De plus, le professeur devra connaître les qualités des divers moyens de *communication* par rapport aux différences individuelles des étudiants et aux exigences des diverses disciplines. Par exemple le texte imprimé peut être le meilleur moyen de transmettre les idées abstraites, tandis qu'un film, une diapositive ou un transparent illustreront mieux certains aspects dans le domaine des sciences ou des arts.

Le bibliothécaire devra assumer un rôle actif dans cette nouvelle formule d'éducation. Il collaborera à l'action des professeurs, mais il aura aussi un rôle direct auprès des étudiants. La connaissance des bibliographies, des index et du catalogue le préparent éminemment à donner des cours d'orientation bibliographique. De même, il devra enseigner aux étudiants la manipulation de l'équipement audio-visuel. Les bibliothécaires spécialisés dans les divers domaines de la science deviendront les assistants, les professeurs et les guides des étudiants dans leurs travaux de recherche, dans leurs discussions de groupe, etc. Les bibliothécaires et les professeurs devraient être psychologiquement libres de placer toute leur attention et tout leur intérêt sur le développement de l'étudiant, en le dirigeant et en l'encourageant dans ses travaux et en stimulant sa créativité dans les contacts indivi-

duels et dans les séminaires. Pour résumer, l'enseignant a auprès de l'étudiant un triple rôle d'inspirateur, de guide et de coordonnateur. Les bibliothécaires, par leurs connaissances bibliographiques, sont particulièrement bien préparés à assumer surtout le rôle de guide dans ce processus nouveau d'éducation.

## Les collèges-bibliothèques aux États-Unis

Les deux essais les plus réussis dans le domaine des collèges-bibliothèques, commencés tous deux en 1965, sont *Oklahoma Christian College*, qui reçoit 1,200 étudiants et *Oakland Community College*, près de Détroit, qui reçoit 5,500 étudiants sur trois campus différents. Un des théoriciens du mouvement, Robert Jordan, travaille à mettre en œuvre plusieurs idées qui sont à la base du concept du collège-bibliothèque au *Federal City College* de Washington. La revue trimestrielle *The Library-College Journal* rapporte à chaque numéro quelques-unes de ces innovations qui découlent de l'idée du collège-bibliothèque ou pourraient s'y rattacher.

## Obstacles à sa réalisation

L'idée du collège-bibliothèque suscite un très vif intérêt aux États-Unis. Elle a fait l'objet de trois importantes réunions: les deux dernières, celle de Philadelphie et celle de Chicago, ont réuni respectivement deux cents et deux cent cinquante personnes. Comment se fait-il qu'il y ait assez peu d'institutions qui soient des collèges-bibliothèques à cent pour cent ? Les obstacles sont de trois ordres: 1. *idéologique*: la résistance du corps professoral à une formule qu'elle considère comme une tentative d'évincement. En effet, on a exagéré en voulant faire du bibliothécaire un peu l'égal du professeur dans cette grande aventure. 2. *Physique*: le manque de bâtiments adéquats et le coût de leur construction. En effet, l'installation intégrale d'un collège-bibliothèque suppose des transformations majeures. Et l'idéal serait de partir de zéro sur ce plan. 3. *Opérationnel*: le manque de personnel bien entraîné, principalement du côté des professeurs. Les professeurs de niveau collégial ne reçoivent pas la préparation pédagogique qui les habiliterait à utiliser la bibliothèque et ses différents « média », les séminaires, l'enseignement programmé, etc. Les bibliothécaires, de leur côté, ne reçoivent pas toujours la formation bibliographique et pédagogique qui les rendrait plus aptes à travailler avec les professeurs et les étudiants.

## Comment va s'opérer cette réforme de l'enseignement ?

Cette réforme de l'enseignement collégial peut se faire à la pièce, par départements. On peut la laisser à l'initiative de chaque professeur. Cette option comporte le risque qu'une large proportion du corps professoral reste insensible à la réforme. D'autre part, elle a l'avantage de ne rien brusquer et de respecter la personnalité des professeurs. Il faut être juste, car la majorité des professeurs n'ont pas été préparés à utiliser une telle formule. On peut faire une autre option et restructurer toute l'organisation pédagogique et aménager les locaux en fonction des besoins précis de la formule collège-bibliothèque.

C'est cette option qui est présentement à l'étude depuis près d'un an au Collège Edouard-Montpetit. On a publié un dossier de travail donnant l'état des recherches. Voici quelques extraits de ce dossier de travail.

Le collège doit être construit et administré à partir d'un *plan d'ensemble*; chaque cours doit être construit et administré à partir d'un plan précis. Tous les cours doivent respecter des règles simples, les mêmes pour tous, de manière à ce qu'il soit possible de construire des programmes équilibrés et significatifs, des horaires permettant une utilisation importante des locaux et des instruments justes d'évaluation et de contrôle.

Il ne suffit pas d'avoir des tas de bonnes volontés qui recommencent année par année à peu près toujours au même point, il faut une action organisée dont les produits sont cumulatifs.

L'étudiant doit être en contact direct avec le monde du savoir : le professeur est à ses côtés comme un guide et un assistant. Le métier de professeur n'est pas d'exposer son savoir à ses étudiants mais de présider à l'exploration du monde du savoir par des étudiants. L'étudiant c'est un homme qui veut savoir et qui a besoin du professeur comme l'apprenti a besoin du maître artisan. Le maître est un guide et non pas la source du savoir. D'autre part, l'école est une institution sociale, elle doit rendre des comptes à la société. À cette fin, elle doit contrôler le travail étudiant.

Le collège est un centre d'études plutôt qu'une institution d'enseignement. Il est aussi un centre de documentation qui doit fournir à sa clientèle tous les instruments intellectuels dont elle a besoin. À partir de ces données, on a décrit le travail professoral partagé entre quatre grands types d'activité: 1. planification et organisation des études; 2. enseignement magistral consistant en directives et en explications; 3. aide pédagogique individuelle: consultation; 4. contrôle et examens.

2. Jacques TREMBLAY et Fernand MAGNAN, *Analyse des besoins et organisation d'un collège public*, Longueuil, juin 1969.

Chaque étudiant dispose pour chaque cours d'un plan d'études détaillé définissant son travail scolaire semaine par semaine; ce document est la base de toute l'administration pédagogique. Il est préparé par un professeur ou une équipe de professeurs au nom du collège. Grâce à ce plan d'études, un professeur peut normalement exposer en une brève période l'ensemble des directives dont les étudiants ont besoin pour le travail de toute une semaine.

En règle générale le contenu des leçons magistrales doit être déjà présenté succinctement dans le plan d'études de la semaine, sinon la leçon est enregistrée sur bande magnétique, mise en cassette et peut être empruntée à la bibliothèque comme tout autre document.

Un département est constitué par l'ensemble du personnel ayant la responsabilité d'une série de cours d'une même discipline ou d'un même genre de disciplines. Chaque cours est administré par une équipe dirigée par le professeur titulaire qui, avec l'aide de ses collaborateurs, rédige le plan d'études et le revise régulièrement, qui coordonne le travail des professeurs pour l'enseignement magistral, la surveillance, les contrôles et les entrevues individuelles; chaque équipe est aidée par un personnel de soutien: appariteurs, moniteurs, démonstrateurs, surveillants, correcteurs et secrétaires. Un coordonnateur dirige les diverses équipes responsables des cours d'un département. Pour faciliter l'organisation matérielle du centre d'études et de documentation, on suggère de diviser l'ensemble des départements en cinq ou six secteurs: philosophie, littérature et langues, mathématiques en y incluant comptabilité, informatique et sciences graphiques, sciences exactes de la nature, physique, chimie, biologie et les sciences humaines, histoire, géographie, psychologie et sciences sociales.

## Le travail des étudiants

Le travail scolaire des étudiants se partage entre sept groupes d'activités: 1. assistance à des leçons magistrales; 2. études, recherches, exploration d'une documentation suivant un plan préparé par les professeurs; 3. observation de phénomènes et manipulation d'instruments dans des laboratoires d'études; 4. acquisition d'habileté manuelle spécifique par des exercices appropriés en atelier; 5. travail en équipe, collaboration entre confrères; 6. consultation des professeurs; 7. examens.

Ces différentes activités se regroupent à nouveau en deux grandes catégories: des activités dans les-

quelles l'étudiant est surtout passif: l'enseignement magistral; des activités plus nombreuses, dans lesquelles l'étudiant est agent.

Parmi ces dernières, certaines requièrent un équipement spécialisé (laboratoires ou ateliers); d'autres n'en demandent pas; il y a enfin le travail en petits groupes.

Le document de travail prévoit que les horaires seront imposés pour l'enseignement magistral, soit environ quatorze périodes par semaine. Des horaires seront suggérés à l'étudiant pour son travail individuel (moments où il trouvera plus facilement l'assistance du professeur dans les départements). L'étudiant devra faire lui-même son horaire de façon à utiliser au mieux le centre d'études et de documentation.

Le plan d'ensemble du collège comprendra quatre grandes parties:

Le centre des services communautaires ou des services aux étudiants; les locaux de l'enseignement magistral regroupés de manière à former un ensemble de salles de diverses grandeurs équipées pour assurer aux conférenciers l'assistance sonore et visuelle que la technique moderne a développée pour les communications de masse; le centre de documentation et d'études qui renferme toute la documentation regroupée par grands secteurs, les cabines d'études des étudiants, les bureaux des professeurs, les séminaires, les laboratoires et les locaux de chacun des départements; les services administratifs.

Les services aux étudiants et les services administratifs peuvent facilement être logés à part, mais il est grandement souhaitable que les locaux de l'enseignement magistral et le centre de documentation se retrouvent dans un même édifice. Lors des visites que nous avons faites aux États-Unis le printemps dernier, nous avons constaté les inconvénients qu'il y avait à partager ces divers locaux en pavillons séparés. Dans le document de travail, on présente ainsi le principe à partir duquel l'organigramme de l'enseignement magistral et du centre a été construit:

• Sans préjuger de la forme physique du collège, les relations fondamentales entre les divers types d'activités d'un collège peuvent être représentées par une série de cercles concentriques dont les fonctions, en allant du centre vers la périphérie sont les suivantes :

#### 1. Les services communs

C'est-à-dire les services, les équipements et la documentation s'adressant à tous les secteurs. Dans cette zone,

on trouve principalement : 1. les salles de cours et de conférences (ou, si cet ensemble est physiquement trop important, une circulation facile vers ces salles) ; 2. un service d'information sur l'organisation des études, sur les horaires de cours et de conférences et sur les autres services ; 3. une documentation générale ; 4. un service de bibliographie ; 5. des services techniques comme un service du prêt, la librairie, la photocopie, des salles d'exposition, etc.

#### 2. Études (T)

Divisés selon les secteurs, les lieux d'études individuelles et la documentation ; l'assistance technique propre à un secteur (par exemple : les secrétariats de départements, les livres réservés, le contrôle de la circulation des livres réservés, prêt et contrôle d'appareils, organisation des rendez-vous avec les professeurs) ; des petites salles permettant à cinq ou six confrères de faire un travail d'équipe avec ou sans la présence d'un professeur.

#### 3. Consultation (professeurs)

Les bureaux des professeurs, près du lieu de travail des étudiants, permettant une communication constante des uns aux autres.

#### 4. Laboratoires (L)

Laboratoires d'études comme ils ont été définis plus haut ; certains ateliers, par exemple les ateliers d'art plastique, des salles équipées de machines à calculer, etc. ; salles de travail en équipe dans la mesure où elles peuvent être bruyantes.

#### 5. Les écoles professionnelles

Enfin, à la périphérie, en respectant plus ou moins la division en secteurs, l'enseignement spécialisé, c'est-à-dire la part des programmes réservés exclusivement aux étudiants d'une orientation donnée. (En pratique, les liens entre une école professionnelle et une discipline particulière de l'enseignement général sont plutôt lâches. C'est pourquoi, la place donnée théoriquement aux écoles professionnelles dans cet organigramme ne représente pas une contrainte rigoureuse).

Représentation graphique simplifiée (voir page 348).

Quel sort sera réservé à cette importante étude ? Bien qu'aucune décision administrative n'ait encore été prise sur les devis techniques et ce document de travail, il est permis d'espérer que cette brillante étude ne restera pas sans lendemain. Il est certain que l'étude menée pendant six mois par Jacques Tremblay et Fernand Magnan marquera une étape importante dans l'implantation intégrale ou partielle du concept de collège-bibliothèque au Québec •

# ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DES SERVICES PÉDAGOGIQUES D'UN CEGEP

